

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Direction Générale

de la coopération Internationale

Bourses de Perfectionnement à la Formation et à la Recherche de l'Agence Universitaire de la Francophonie

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe que le Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) à Bruxelles lance un appel à candidatures pour des bourses de perfectionnement à la formation et à la recherche.

Ces bourses sont destinées aux enseignants et chercheurs en exercice au sein d'établissements membres de l'AUF qui se situent dans la zone géographique Europe de l'Ouest et Maghreb. Elles permettent aux enseignants et chercheurs d'effectuer un séjour dans une autre institution membre de l'AUF, afin de se perfectionner dans le domaine pédagogique ou de la recherche scientifique.

Le séjour de perfectionnement doit obligatoirement durer un mois minimum, quatre mois au maximum, trajets inclus.

De plus amples informations sur ces bourses sont disponibles en annexe à la présente annonce.

Le dossier de candidature doit être envoyé à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats au moins **6 semaines avant le début de la mobilité souhaitée.**